



Congrès annuel et assemblée générale de 2007 de Patinage Canada

SOMMAIRE DU CAAG ET DES AMENDEMENTS AUX RÈGLEMENTS

Un autre Congrès annuel et assemblée générale de Patinage Canada a été tenu avec succès à Montréal, au Québec, du 24 au 26 mai 2007. De nombreuses activités variées se sont déroulées durant le week-end, dont les élections par bulletin de vote ou par acclamation des membres du conseil d'administration, la présentation d'ateliers informatifs et l'hommage rendu aux bénévoles, entraîneurs et athlètes de Patinage Canada lors du banquet et gala de remise des prix d'accomplissement.

Points saillants du CAAG

Plus de 500 personnes ont assisté à l'assemblée de cette année, soit 282 délégués, 64 entraîneurs et 99 observateurs, en plus des membres de l'équipe nationale, des invités spéciaux et des bénévoles.

Benoît Lavoie, natif de Beauport (Québec) a été élu par acclamation président de Patinage Canada pour un mandat de quatre ans. Il a été président en 2006-2007 et il exercera son présent mandat jusqu'en 2011.

Le jeudi 24 mai

Le week-end du CAAG a officiellement commencé le 24 mai avec l'ouverture du Congrès. Au cours de la soirée, la double championne du monde et championne olympique de 1948, Barbara Ann Scott, s'est adressée aux délégués et a été interviewée par Rod Black, des réseaux CTV et TSN. À la suite de l'entretien, les délégués et les membres de l'équipe nationale ont été ravis de rencontrer cette dernière et de participer à une séance d'autographes.

Le vendredi 25 mai

La matinée du vendredi était consacrée à une série d'ateliers et de séminaires en anglais et en français portant sur le partage de l'information et l'éducation. Les thèmes des ateliers de cette année étaient les suivants :

- Mise à jour et discussion sur le patinage de compétition
- Le système de notation CPC : quelle est la prochaine étape pour les clubs
- Le patinage synchronisé : une nouvelle orientation excitante pour 2010 et au-delà



- Vers l'excellence du conseil et des administrateurs
- Gérer les plaintes, réduire les risques

Selon les commentaires reçus des participants, le programme des ateliers est précieux, car il leur donne l'occasion d'acquérir des connaissances des experts du milieu, de participer aux discussions, de faire des suggestions, de même que de se ressourcer et transmettre de l'information et des idées précieuses aux membres de leur club. Tous les membres peuvent consulter et télécharger les feuillets d'information sur les ateliers en se rendant à la section Connexion des membres du site Web, à la rubrique CAAG.

Au cours du vendredi après-midi, les délégués ont écouté le discours vibrant de la médaillée olympique Clara Hughes. Hughes, qui a gagné des médailles aux Jeux olympiques d'hiver en patinage de vitesse et aux Jeux olympiques d'été en cyclisme a subjugué l'audience en racontant ses périples sportifs, sa poursuite de l'excellence et le pouvoir que procure le fait de croire en ses propres capacités.

Au cours du Gala des prix d'accomplissement de Patinage Canada et banquet de 2007 qui s'est déroulé en soirée, on a rendu hommage aux bénévoles, officiels, entraîneurs et athlètes pour leur contribution exceptionnelle à Patinage Canada durant la dernière année. Le gala a été animé par les champions du monde de patinage en couple de 2001 et champions olympiques de patinage en couple de 2002, Jamie Salé et David Pelletier, ponctué de brèves apparitions des membres de l'équipe nationale de Patinage Canada. Le musicien et ancien patineur novice médaillé de bronze canadien Joel Geleynse était l'artiste principal.

Le samedi 26 mai

Lors de l'assemblée générale annuelle, en plus de la prolongation du mandat de Benoît Lavoie comme président de l'association, on a élu par acclamation les vice-présidents Bill Boland (2007 à 2009) et Jodi Abbott (2007 à 2009), de même que Shannon Cotnam, Elizabeth MacKay, Sarah-Jane Raine et Wayne Sutherland, élus par acclamation comme administrateurs pour un mandat de deux ans (2007-2009).

Le rapport financier, présenté par Bill Boland, vice-président et président du Comité des finances et de la planification, reflétait une année très bien gérée où les recettes et les dépenses avaient respecté le budget à 100 % et le déficit prévu. Les vérificateurs ont donné une opinion sans réserve pour les états financiers vérifiés.



Le rapport sur les adhésions et les statistiques sur les tests a été présenté par Jeff Partrick, directeur de l'entraînement et des services aux membres. Le rapport était très positif dans son ensemble, particulièrement en ce qui a trait à certains programmes qui avaient récemment accusé une baisse des adhésions et qui indiquaient une remontée pour la saison de 2006-2007, en date du dépôt du rapport (Patinage intensif Plus et Patinage STAR). Le nombre d'officiels et d'entraîneurs a également augmenté par rapport à l'an dernier. La plus grande nouvelle a été l'annonce du dépassement de l'objectif de 125 000 patineurs du Défi Patinage Plus de la présidente, alors qu'on se donnait jusqu'en 2010 pour atteindre cet objectif.

Nous avons fixé de nouveaux objectifs et espérons augmenter à 135 000 le nombre de patineurs de Patinage Plus d'ici 2010 et à 201 000 le nombre de membres associés d'ici 2010! La date limite des inscriptions à Patinage Plus dans le cadre du Défi Patinage Plus du président de cette année est le 11 avril 2008. Le premier prix est deux billets toutes épreuves pour les Internationaux Patinage Canada de 2008 et deux nuits d'hébergement.

Le conseil d'administration de Patinage Canada a également encouragé les clubs et écoles de patinage de Patinage Canada à adhérer au mouvement Sport pur. Le 23 avril, le conseil d'administration adoptait une motion déclarant qu'il appuyait les principes de Sport pur et que Patinage Canada devenait membre du Mouvement Sport pur. En se déclarant une organisation Sport pur, Patinage Canada reconnaît les principes de Sport pur, y compris les principes du mouvement concernant le sport et la communauté. Pour plus de détails sur la façon dont votre club peut adhérer à Sport pur, consultez le site www.patinagecanada.ca et cliquez sur le lien Sport pur à la page principale, ou visitez www.truesportpur.ca

Gagnants du tirage au sort

- Les clubs gagnants de la section du Québec d'un voyage tous frais payés au CAAG de 2008 qui aura lieu à Regina, en Saskatchewan sont le CP Lachine et le CP Unibel.
- Le gagnant du tirage au sort pour la présence aux ateliers de deux billets toutes épreuves pour les Championnats canadiens BMO de 2008 à Vancouver, en Colombie-Britannique est Deidre Gordon Foster, CPA Montréal.

Activités du CAAG pour les entraîneurs

Le mercredi, avant le début du CAAG, les entraîneurs de Patinage Canada ont participé à la tâche du niveau 4 du PNCE « Musique et chorégraphie », animée par Muriel Boucher-Zazoui, entraîneuse des médaillés d'argent du monde en danse sur glace Marie-France Dubreuil et Patrice Lauzon. Le mercredi soir, les



entraîneurs ont participé à une dégustation de vins et fromages au cours de laquelle ils ont écouté le discours du conférencier invité Brian Orser qui a parlé de la transition vers son nouveau rôle d'entraîneur. On a de nouveau offert cette année le séminaire des Entraîneurs professionnels sur la glace composé de séances sur la glace et hors glace au cours desquelles de nombreux présentateurs experts ont partagé leurs connaissances sur le système de notation CPC.

CAAG de 2008

Le CAAG de 2008 de Patinage Canada se déroulera du 29 au 31 mai 2008 à Regina, en Saskatchewan.

Amendements aux règlements

Tous les amendements proposés ont été adoptés à l'exception de l'amendement n° 5 portant sur le changement de l'âge des patineurs juvéniles.

Remarque concernant les amendements n^{os} 1 et 2. La durée des programmes courts pré-novice et novice a été changée pour 2 minutes 30 secondes. Une des raisons de ces amendements était le contenu du programme proposé pour la saison de 2007-2008. Depuis l'impression des amendements proposés, il n'y a eu qu'un changement important à une exigence pour les pirouettes dans le programme court novice chez les hommes. Le contenu final du programme qui contient ce changement est maintenant affiché à la section Connexion des membres. Veuillez ne pas utiliser le document sur les amendements proposés mais bien le document sur le contenu de programme final s'intitulant *Exigences pour les programmes court et libre*, daté du 14 juin 2007, pour déterminer la composition du programme.

Suspension des règlements et changements apportés au système de qualification pour 2008

Le conseil d'administration de Patinage Canada a approuvé les changements provisoires proposés pour le système canadien de qualification. Veuillez lire le document complet sur la suspension des règlements en consultant le lien *Suspension des règlements - Compétitions Défi et Championnats canadiens* (daté du 30 mai 2007) se trouvant sur ce CD. Les changements sont surlignés et le document se trouve dans la section de la Connexion des membres, à la rubrique « Règlements ».

Voici un résumé des changements provisoires apportés au système de qualification pour 2008.



Modification des épreuves tenues aux compétitions Défi:

- Les épreuves seniors de qualification pour les Championnats canadiens seront intégrées à la compétition Défi BMO – Patinage Canada de 2008 qui aura lieu à Mississauga, en Ontario, du 5 au 8 décembre 2007. Les concurrents seniors se qualifieront pour la compétition Défi en participant aux championnats de qualification de leur section, comme ils le font normalement. Les épreuves seniors à la compétition Défi seront composées d'un programme court et d'un programme libre pour les disciplines de patinage en simple et en couple, et d'une danse imposée, d'une danse originale et d'une danse libre pour la discipline de danse sur glace. Pour les catégories seniors, lorsque le nombre d'inscriptions aux Championnats canadiens est inférieur à la limite établie, les athlètes ont le choix de prendre part à la compétition, ayant ainsi une occasion supplémentaire de compétition avant la tenue des Championnats canadiens.

Structure de la compétition Défi pour les catégories seniors

- Les sections de l'association seront groupées en une division pour les épreuves seniors.
- On tiendra une épreuve à la compétition Défi dans chaque compétition senior de patinage en simple féminin et masculin, de patinage en couple et de danse sur glace.

Nombre de concurrents de la compétition Défi poursuivant aux Championnats canadiens

- En plus des exemptions seniors, le nombre total de concurrents aux Championnats canadiens sera limité à un nombre maximal de 18 hommes, 18 femmes, 12 couples de patinage et 15 couples de danse.

Exemptions :

- Les patineurs qui s'inscrivent à une épreuve senior des Championnats de section, mais qui ont été sélectionnés pour participer à une compétition du Grand Prix junior ou à une compétition internationale senior durant la même saison de qualification, seront automatiquement inscrits dans leur catégorie pertinente à la compétition Défi.
- Les patineurs qui s'inscrivent à une épreuve senior aux Championnats de section, mais qui ont été sélectionnés pour participer à une compétition du Grand Prix senior durant la même saison de qualification, seront automatiquement inscrits dans leur catégorie pertinente aux Championnats canadiens. Cependant, les patineurs seniors qui reçoivent une exemption automatique pour s'inscrire directement aux Championnats canadiens ont l'option de participer sans risque à la compétition Défi.
- Toutes les autres exemptions décrites dans la politique sur les exemptions de Patinage Canada (par exemple, les patineurs qui se qualifient pour la finale du Grand Prix junior) s'appliqueraient également.



Nous prévoyons faire l'essai de cette formule révisée durant une période d'un an à la suite de laquelle nous consulterons les membres de la famille du patinage et recueillerons leurs commentaires quant aux changements mis en œuvre. Les comités des programmes de patinage et des compétitions présenteront des amendements pertinents aux règlements pour leur mise en vigueur l'année suivante, après avoir mené des essais concluants.

Changements aux règlements et politique sur les exemptions

Veillez cliquer sur le lien suivant pour consulter les changements apportés aux règlements intérieurs en 2007 et la politique mise à jour sur les exemptions approuvées par le conseil d'administration – *Changements apportés aux règlements intérieurs 2007* (le 8 juin 2007) et *Définition d'une exemption – Règlement 7403(4)* (le 31 mai 2007), se trouvant sur ce CD.

Ces documents se trouvent également dans la section Connexion des membres du site Web, à la rubrique *Règlements*.